



Montreuil, le 13 septembre 2017

Monsieur Patrick JEANTET
 Directeur Général de l'EPIC SNCF Réseau
 2 place aux Etoiles
 CS 70001
 93633 LA PLAINE ST DENIS CEDEX

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La Fédération CGT a déposé une Demande de Concertation Immédiate pour laquelle nous avons été reçus le mercredi 06 septembre 2017. Alors que notre délégation était porteuse de revendications, vous avez fait le choix de partager les constats, sans vouloir apporter de véritables réponses à celles-ci.

Après avoir créé toutes les conditions pour vider les collectifs de travail, allonger les parcours de travail, éloigner les cheminots des lieux de décisions, diminuer le parc engins, vous cherchez à donner encore plus de visibilité budgétaire à la sous-traitance pour garantir des marchés à long terme.

Alors que cet été a connu de nombreuses perturbations des circulations, pour certaines imputables à l'Infra, comme ce fut le cas le 18 juillet 2017 en gare de Montparnasse, et pour ne citer que celle-ci, vous restez sourd aux légitimes revendications des cheminots de l'équipement et vous dégradez, par vos décisions, les conditions de travail de l'ensemble du corps cheminot.

Pour la CGT, la maintenance des installations de tout le réseau, les moyens humains et matériels pour traiter les incidents survenant sur le Réseau, ainsi que la capacité à penser, et développer de nouvelles installations sont la richesse des femmes et des hommes de notre entreprise et de son efficacité.

Cela passe par le maintien des compétences des cheminot-e-s et de leur connaissance du ferroviaire, l'embauche de personnels au statut, et formés aux métiers de la maintenance et de dépannage des infrastructures.

La réunion de concertation consécutive à la DCI n'ayant apporté aucune avancée sur les points suivants :

- ✓ Le volume d'emploi ;
- ✓ La formation ;
- ✓ La sécurité ;
- ✓ L'externalisation ;
- ✓ Le travail agent seul ;
- ✓ Le grand métier « conduite ».

Conformément à l'article L 2512.2 du code du travail, la Fédération CGT des Cheminots vous dépose un préavis de grève couvrant la période du mercredi 20 septembre 2017 à 19h00 au vendredi 22 septembre 2017 à 08h00.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de SNCF Réseau, y compris le personnel assurant l'astreinte, ainsi que ceux éventuellement appelés à les remplacer.

La Fédération CGT des Cheminots est disponible pour engager des discussions sérieuses sur les revendications exprimées dans ce préavis.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Thierry DURAND
 Secrétaire Fédéral

